

# Mieux connaître éco-garde



# éco-garde dispositif



Crée en 2008, Basé dans les Yvelines à **Orgeval** pour l'antenne Nord et **Les Bréviaires** pour l'antenne Sud, éco-garde est un dispositif bénévole dont le fonctionnement repose sur un groupe d'éco-gardes commissionnés par convention par la collectivité, sur la base du volontariat.

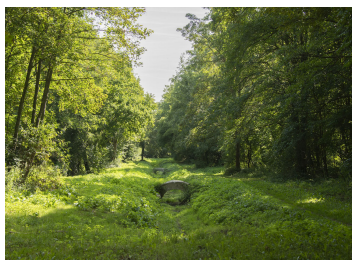
Commissionnés et assermentés à la police forestière par le **Conseil Départemental des Yvelines** pour certains d'entre eux, en lien avec les communes partenaires et le service Nature & Ecologie du département, ils assurent tout au long de l'année, un ensemble d'actions pour la protection et la valorisation de l'environnement sur le territoire.

Prolongement de la politique du Département et des communes partenaires, les éco-gardes préservent la richesse du patrimoine naturel du territoire, sensibilisent le public aux enjeux de la préservation des milieux naturels et font la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement.



L'intercommunalité Gally-Mauldre est composée de 11 villages (Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville et Saint-Nom-la-Bretèche) qui représentent 23000 habitants.

Son président est Patrick LOISEL, maire de Feucherolles, assisté des vice-présidents.



La Communauté de communes Gally Mauldre a été fondée le 1er janvier 2013. Le territoire s'étend sur environ 9 500 hectares. Il est traversé par les plaines du ru de Gally et de la vallée de la Mauldre et se compose essentiellement de surfaces agricoles et forestières.



C'est dans le cadre du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dénommé "Gally Mauldre", que de nombreuses discussions entre les maires des onze communes intéressées ont eu lieu. Il est apparu que la convergence de leurs problématiques et l'engagement commun existant dans l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) donnaient un cadre intéressant de développement de projet intercommunal pour les onze villes et villages suivants : Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville et Saint-Nom-la-Bretèche.

En 2012, vote à l'unanimité des 11 conseils municipaux pour créer la communauté de communes Gally Mauldre au 1er janvier 2013. La première présidente était Manuelle Wajsblat, maire de Saint-Nom-la-Bretèche.





A l'initiative du **Colonel Sylvain Tortellier**, Commandant le Groupement de gendarmerie départementale des Yvelines, une convention "**vigilance environnement**" a été signée le jeudi 20 mai 2021 à la Préfecture des Yvelines, prémice à la mise en place du protocole **GENDVERT**.

Les signataires parmi lesquels **Mr Jean-Jacques Brot**, Préfet des Yvelines, **Pierre Bédier**, Président du Conseil départemental des Yvelines, le **Colonel Sylvain Tortellier**, Commandant le Groupement de gendarmerie départementale des Yvelines, **Magali Charmet**, Directrice régionale Île-de-France de l'Office Français pour la Biodiversité, **Michel Béal**, Directeur de l'agence territoriale Île-de-France Ouest de l'Office National des Forêts et **Olivier Gérard**, Président du Dispositif éco-garde Yvelines, ont actés la volonté du Département des Yvelines de mettre en place une collaboration active et concertée entre les acteurs essentiels du monde de l'environnement, pour la protection des espaces naturels du territoire.

# Les missions

Surveillance des espaces naturels des communes membres  
Mise en sécurité des chemins (arbres ou branches menaçantes)  
Interventions forestières (tronçonnage, élagage, débroussaillage)  
Interventions en milieux aquatiques (enlèvement d'embâcles, dégagement)  
Veille de la faune sauvage en collaboration avec les autorités compétentes  
Contact autorités (Gendarmerie, Police Nationale, Municipale, OFB)  
Soutien Sapeurs Pompiers (SDIS 78)  
Informations rencontres avec les utilisateurs de la nature  
Organisation de sorties nature



## INTEGRER ECO-GARDE C'EST :

- Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire de Gally-Mauldre par la conservation des paysages et du patrimoine naturel.
- Contribuer à la vitalité économique des communes membres par le développement du tourisme vert et de l'offre touristique.
- Sensibiliser à l'environnement et à la mobilisation citoyenne.
- Intégrer les enjeux écologiques et pérenniser les ressources.
- Participer à la préservation et au maintien de la biodiversité.



# MIEUX CONNAITRE ECO-GARDE

## POUR QUI INTERVENEZ-VOUS ?

Pour la CC Gally Mauldre et d'autres communes partenaires membres de GPSEO.  
Pour le Conseil Départemental des Yvelines sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département (2800 hectares) sur l'ensemble du territoire.

## DEPUIS QUAND EXISTEZ-VOUS ?

Depuis 2008 officiellement (même si les premiers pas ont été réalisés en 2006)

## COMBIEN ETES-VOUS ?

Une quinzaine d'hommes et de femmes tous bénévoles pour la collectivité.

## VOUS ETES BASES OU ?

La base logistique de l'antenne nord est située sur la commune d'Orgeval.

Celle de l'antenne Sud au Haras National des Bréviaires, sur la commune Des Bréviaires.

Les éco-gardes sont affectés à une base ou l'autre, en fonction de leurs domiciles.

## COMMENT FONCTIONNEZ-VOUS FINANCIEREMENT ?

Uniquement par les subventions qui nous sont données par les collectivités locales et territoriales.

## VOUS ETES PROFESSIONNELS ?

Non, nous sommes bénévoles pour l'administration.

Nous exerçons à ce titre, une mission et délégation de service public pour la collectivité, un peu dans l'esprit des pompiers volontaires. Fin 2021 un poste professionnel a été créé sur la commune de Beynes en partenariat avec notre dispositif.

## VOUS ETES OPPOSE A LA CHASSE ?

Pas du tout, nous considérons le monde de la chasse comme des acteurs de l'environnement et du territoire à part entière. Nous comptons et avons déjà compté des chasseurs parmi notre effectif.

Notre Leitmotiv : **« Ensemble, partageons notre passion de la nature »**



# MIEUX CONNAITRE ECO-GARDE

## QU'EST-CE QUE LA RESERVE ACTIVE ECO-GARDE ?

Une réserve active à vue le jour cette année. Elle intègre des membres rejoignant notre dispositif de façon plus ponctuelle avec un minimum d'une sortie par mois. Les réservistes restent mobilisables également pour des missions nécessitant un renfort humain pour des opérations particulières.

## VOUS ETES ASSERMENTES ?

Certains éco-gardes sont assermentés par **le Conseil Départemental des Yvelines** sur l'ensemble du Département. Malgré cela, nous ne sommes pas des policiers de la nature, ce n'est ni notre vocation, ni

Même si les éco-gardes assermentés sont habilités à établir des procédures eux-mêmes, nous faisons appel aux forces de l'ordre pour toutes les situations le nécessitant.

**« Nous sommes là pour faire avant tout, de la prévention par la communication et fournir des renseignements objet de nos observations sur le terrain. »**

## JE PEUX INTEGRER ECO-GARDE SI JE LE SOUHAITE ?

Bien sur, à condition d'être disponible, de bonne volonté et d'intégrer les spécificités de notre fonctionnement et planning de sorties.

Nous n'avons pas de critères de sélection, ni de formations spécifiques demandées.

Pour des questions pratiques, il est souhaitable d'habiter dans les Yvelines et d'être véhiculé.

## FONCTIONNEMENT & ORGANISATION

En fonction de son souhait, le nouveau membre intègre notre dispositif soit en qualité de réserviste ou d'éco-garde. Une période d'essai débutera pour une période de 6 mois.

Limité à une sortie (matin ou après-midi) par mois, un réserviste pourra si il, elle le souhaite devenir éco-garde par la suite afin de participer à plus de missions de terrain.

Sur proposition du bureau et après une période d'observation, un éco-garde pourra devenir **Chef de bord** et assumer un ensemble de responsabilité vis à vis du groupe, dont la possibilité entre autre, d'être assermenté à la Police de la nature.

Si éco-garde est chargé du recrutement initial des membres, votre candidature sera soumise à l'avis de la CC Gally Mauldre et de la commune concernée.







**GARDE**

**V**  
PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

**POLICE ENVIRONNEMENTALE**

# MIEUX CONNAITRE ECO-GARDE

## SORTIES TERRAIN

**Les patrouilles sont organisées le :**

- Samedi matin de 8h50 à 12h45 ou
- Samedi après-midi de 13h00 à 17h00 ou
- Dimanche matin de 9h00 à 12h30
- En semaine, pour les membres autorisés (chefs de bord), le souhaitant.

**Réserviste :** 1 sortie par mois (1 matin ou un après-midi dans le mois).

**Eco-garde :** 2 sorties par mois (samedi matin ou après-midi ou Dimanche matin).

**Chef de Bord :** 3 sorties minimum par mois (sorties en semaine incluses).

## PLANNING DE PRESENCE

Un planning est envoyé toutes les semaines sur lequel les éco-gardes s'inscrivent librement pour les semaines à venir. Les éco-gardes affectés prioritairement à une antenne, peuvent néanmoins s'inscrire pour effectuer une tournée sur l'autre antenne.

## LIEU DE RENDEZ-VOUS

**Lieu de rendez- vous – Antenne Nord :**

Base logistique située à Orgeval (78), au Parc de la Brunetterie, 1 Avenue du Colombet, 78630 Orgeval

## ADHESION

Pas d'adhésion, pas de cotisation demandée pour les éco-gardes, uniquement le règlement de l'assurance individuelle complémentaire : 15 euros/an

## EQUIPEMENT REGLEMENTAIRE A ACHETER

**Pantalon marron foncé** (*Steppe 300 marron solognac* : +/- **15 euros** chez Décathlon au rayon chasse)

**Tee-shirt réglementaire** vendu par éco-garde : **5 euros**

Venir avec des chaussures de marche + gants de travail résistants

**Autres équipements en dotation :**

Autre matériel fourni par éco-garde (chèque de caution de 50 euros non-encaissé)





# MIEUX CONNAITRE ECO-GARDE

## ECO-GARDE ASSURE T'IL UNE FORMATION ?

Bien sûr, nos missions sont diverses et variées. A ce titre, si vous le souhaitez, vous pourrez être formé aux interventions forestières et au maniement d'une tronçonneuse, à la conduite sur chemins non carrossables, aux interventions aquatiques en rivière et à d'autres thématiques nécessaires dans l'accomplissement de nos missions.

Enfin, éco-garde est aussi un lieu d'échange où nous profitons également des compétences de chacun dans différents domaines tant faunistique, floristique, botanique, qu'écologique.

## PUIS-JE VALORISER CETTE FORMATION ?

Eco-garde est aussi un moyen de se créer un réseau, de rencontrer les personnes représentatives de notre région, mais également pour les personnes en recherche d'emploi ou en phase de reconversion, la possibilité de justifier d'une expérience concrète sur le terrain en qualité d'éco-garde et garde nature pour la collectivité.

## QUELS SONT LES ENGAGEMENTS D'ECO-GARDE PRIS PAR LES ECO-GARDES ET CES PARTENAIRES ?

Nous signons une convention d'objectif, renouvelée périodiquement qui définit le cadre de nos actions et notre périmètre d'intervention.

## COMMENT S'ORGANISE LES SORTIES TERRAIN DES ECO-GARDES ?

Soit nous partons sur une intervention précise, soit nous effectuons une tournée « classique » sur nos secteurs d'interventions. Nous nous adaptons ensuite à la configuration de ce que nous allons rencontrer sur le terrain (surveillance du territoire, enlèvement de dépôts, interventions forestières, aquatiques, information du public...)



## ECO-GARDE EST-IL VRAIMENT FAIT POUR MOI ?

Si vous souhaitez protéger la nature de façon ponctuelle ou épisodique, sans engagement, ni contraintes de planning, que le port d'une tenue ou d'une certaine rigueur dans l'exercice de nos missions ne correspond pas à vos attentes, des associations diverses du territoire pourront vous accueillir avec plaisir et répondront très certainement à votre recherche.

**Intégrer le dispositif éco-garde est un véritable engagement, un contrat moral passé avec nos différents commanditaires, les autres membres de notre groupe mais surtout avec les espaces naturels de notre territoire ...**

